



RÉSEAU
D'ÉCONOMIE
SOCIALE

PARTAGE
ÉTHIQUE DES
CONNAISSANCES

TERRE
SOLIDAIRE

Memo : du conseil du 22 mars 2021

Compte-rendu – CA

Présents :

Les membres du conseil : Denys et Marie-Noëlle Achard, Henri Cirera, Simone Borel, Annick Desmoulins

Adhérente présente : Josette Para.

Ordre du jour du conseil :

- **Observations du compte-rendu du CA du 15/02/2021 ;**
- **Preparation de l'Assemblée Générale ordinaire**
- **Preparation de l'Assemblée Générale extraordinaire**
- **Questions diverses**

Compte-rendu

1. Observations du compte-rendu du conseil d'animation du 15/02/2021 :

Josette fait observer que la date de retour des votes des adhérents peut être portée au 16/04/2021, date des Assemblées Générales.

Marie-Noëlle répond qu'il vaut mieux tenir compte d'un délai de poste et laisser la date initialement prévue.

- ➔ Décision : laisser subsister la date de retour des votes au 12/04/2021 sur le compte-rendu du conseil d'animation du 15/02/2021 et l'adresser aux membres du conseil et à Jacques.

2. Préparation de l'Assemblée Générale ordinaire

Le décret 2021-255 du 09/03/2021 prolonge les dispositions concernant les règles de réunion et de délibération des assemblées jusqu'au 31/07/2021. En conséquence, l'Assemblée Générale ordinaire peut se tenir uniquement en non présentiel.

Un projet de convocation et de vote par correspondance est préparé en tenant compte de l'ordre du jour et des observations de chacun des membres.

Un seul document recto/verso doit être élaboré :

- la convocation comportant l'ordre du jour et les documents nécessaires ; rapports moral et financier...
- le formulaire de vote par correspondance apportant des précisions (adresse et date de retour, nom, prénom, adresse et signature de l'adhérent) et comportant également un tableau décisionnel pour chaque point de l'ordre du jour.

L'envoi de tous ces documents est prévu le 26/03/2021 à 14H avec Josette, Henri et Marie-Noëlle.

- ➔ Décision : Préparer la convocation, le formulaire de vote par correspondance, les pièces nécessaires au vote et le tableau récapitulatif des décisions des adhérents.

3. Préparation de l'Assemblée Générale extraordinaire

Un projet de convocation et de vote par correspondance est préparé en tenant compte de l'ordre du jour et des observations de chacun des membres.

Un seul document recto/verso doit être élaboré :

- la convocation comportant l'ordre du jour et le projet de modification des statuts si aucun des membres du nouveau conseil d'animation ne veut assurer la présidence.
- le formulaire nominatif de vote par correspondance apportant des précisions sur le retour du document (adresse, date de retour, signature) et comportant un tableau décisionnel le point de l'ordre du jour.

L'envoi des documents est prévu le 26/03/2021 à 15H avec Josette, Henri et Marie-Noëlle.

- ➔ Décision : Préparer la convocation, le formulaire de vote par correspondance, le projet de modification des statuts nécessaire au vote et le tableau récapitulatif de la décision des adhérents.

4. Questions diverses

- Un nouveau producteur, qui propose déjà ses produits à l'association Champvalgo, a contacté RESPECTS. Il s'agit du GAEC du Bidoye installé dans la commune d'Aubessagne qui vend de la viande de génisse. Il a transmis une brochure de présentation de ses différents produits.

- ➔ Décision : Denys se propose de contacter ce producteur pour demander des renseignements ; conditionnements, règles d'hygiènes, tarifs, livraison....

- Denys précise qu'un producteur de fromage de brebis du Courtil dans le Dévoluy veut également vendre ses produits aux adhérents de RESPECTS. Une visite sur place pourrait permettre de mieux se rendre compte et de discuter avec ce producteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Pour R.E.S.P.E.C.T.S
Josette PARA